TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

DOCUMENT D'ARCHIVE

Ce document provient des archives de Transparency International Suisse. Certaines des informations contenues ne reflètent peut-être plus la situation actuelle.

Transparency International Suisse publie régulièrement de nouvelles informations actualisées. Vous pouvez les trouver sur **www.transparency.ch**.

Transparency International Suisse est financée à travers des cotisations de membres et des dons.

Si vous souhaitez soutenir ce travail, veuillez cliquer sur le lien suivant :

FAIRE UN DON →

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25 · Case postale · CH-3001 Berne

2010
Rapport annuel

Transparency
International
Suisse

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Table des matières

Préface 3

Nos thèmes 5

- Les marchés publics 6
- Le financement de la politique en Suisse 8
- L'évolution juridique de l'alerte 10
- Lutte contre la corruption dans le secteur privé 12
- La corruption dans le sport 16
- Restitution des biens mal acquis 18
- Prévention de la corruption dans la coopération au développement 22

Relations publiques et publications 25

- Service d'information 26
- L'indice de perception de la corruption 2010 28
- Baromètre mondial de la corruption 2010 32
- Rapport de progrès 2010 de l'OCDE 35

Manifestations 37

- Rencontre des régions Europe et Asie centrale 38
- Réunion annuelle des membres et IACC 39
- Journée internationale de lutte contre la corruption 2010 42

TI Suisse interne 47

- Les membres 48
- Le comité 49
- Assemblée générale 51
- Secrétariat et examen 52

Les comptes annuels 56

- Bilan au 31 décembre 57
- Compte de pertes et profits 58

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale 8509
3001 Berne
Tel. +41 31 382 35 50
Fax +41 31 382 50 44

info@transparency.ch
www.transparency.ch

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Préface

« Rétablir la confiance : Global Action for Transparency » était le thème de la Conférence internationale anti-corruption (IACC) 2010, qui s'est tenue en novembre 2010 à Bangkok. Rétablir et reconstruire la confiance ne concerne pas seulement les gouvernements et les institutions financières. Un retour sur 2010 montre que dans de nombreux autres domaines, il y a une perte de confiance par manque de transparence. Dans le sport, nous avons les scandales de corruption qui ont surgi dans les médias avant et pendant la Coupe du Monde de Football, et ont soulevé des questions sur le fair-play des fédérations sportives. Pourquoi la situation juridique en Suisse est-elle si peu claire lorsqu'il s'agit de savoir si les associations sportives sont couvertes par le code pénal sur la corruption ? A ce sujet, les politiciens ont besoin de créer des conditions claires. Davantage de transparence serait également souhaitable dans le paysage politique lui-même afin que l'électeur puisse accorder en toute confiance sa voix à l'élection de 2011.

Les donneurs d'alerte, appelés « Whistleblower », ont aussi besoin de confiance lorsqu'ils dénoncent des abus. La Cour supérieure de Zurich a condamné pour violation du secret professionnel deux employées qui ont découvert des dysfonctionnements dans le département de la protection sociale à Zurich. La décision n'est pas sans portée, malheureusement pas dans le sens que nous souhaitons : les dénonciateurs réfléchiront désormais à deux fois avant de déclarer un dysfonctionnement et de prendre sur eux le risque de leur licenciement et d'autres sanctions juridiques ; ils préféreront peut-être se taire. Pour réduire le nombre des cas de corruption, des conseils aux donneurs d'alertes sont indispensables. Par conséquent, mais aussi pour protéger le donneur d'alerte lui-même, nous nous efforcerons de continuer à améliorer leur situation juridique.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Pour l'année 2011 aussi, la mise en place de plus de transparence est notre objectif principal, en particulier dans les domaines :

- du financement des partis politiques par une réglementation uniforme pour la divulgation obligatoire du financement des partis politiques, des commissions référendaires et d'initiative, de même que des campagnes électorales
- du sport par l'introduction d'une part d'une situation juridique claire pour l'application uniforme de la loi sur la corruption de même que des règles de bonne gouvernance et de structure transparente à l'intérieur des associations sportives
- des engagements internationaux afin que les conventions internationales ratifiées par la Suisse n'existent pas seulement sur le papier mais soient aussi mises en pratique.

Sans votre aide, nos actions ne seraient pas possibles. Nous vous remercions chaleureusement de soutenir notre organisation de votre contribution parfois depuis de longues années de loyauté et de disponibilité. Nous allons relever cette année aussi les défis de la lutte contre la corruption et nous nous réjouissons que vous nous accompagniez à nouveau sur cette voie.

Anne Schwöbel

Directrice

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Nos thèmes

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les marchés publics

Les lobbies cantonaux visés par TI Suisse

Actuellement, la loi sur les marchés publics subit en Suisse un changement fondamental, tant au point de vue pratique que juridique. Les principales raisons sont d'une part l'adaptation des bases légales des nouvelles méthodes de communication, en particulier l'introduction de la plateforme internet simap.ch pour tous les marchés publics en Suisse, et d'autre part l'exécution de la demande pour une simplification du système juridique dans l'intérêt de l'utilisateur.

Ainsi, le 1er janvier 2010, est entrée en vigueur l'ordonnance révisée sur les marchés publics qui a été mise en place au lieu de la révision totale de la loi fédérale correspondante prévue. Le droit des marchés publics a été modernisé d'une part : des règles sur les nouvelles technologies de l'information ont été introduites et la plateforme électronique (www.simap.ch) a été créée dans le domaine des marchés publics pour le gouvernement fédéral, les cantons et les communes. En même temps, le déroulement de la passation des marchés complexes devrait être plus souple : par l'introduction d'un appel d'offre fonctionnel, la liste de critères de sélection explicites (comme par exemple durabilité, innovation, expertise) et la possibilité de présenter différentes variantes dans la phase d'appel d'offres. Dans toute la Suisse, les marchés publics ne sont pas encore harmonisés par le changement de réglementation. Au niveau international, des négociations sur l'Accord de l'OMC sur les marchés publics sont en cours dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. La révision totale de la loi fédérale et l'harmonisation qu'elle implique ont été également retardées par une forte opposition des cantons. En Suisse, le droit des marchés publics est soumis non seulement au droit fédéral, à l'Accord Intercantonal et à l'Accord de l'OMC, mais aussi à 26 règlementations cantonales et à un nombre encore plus

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

grand de règlementations communales. Cette « jungle » juridique ne crée pas la transparence.

Après que Transparency International Suisse (TI Suisse) se soit focalisée sur la révision totale de la loi fédérale jusqu'à l'été 2009, une offensive au niveau cantonal figure au premier plan. Avec les cantons de Zurich et de Berne, TI Suisse a pu entamer un dialogue déjà prometteur. En outre, TI Suisse a tenté d'imposer sa thématique par une modification des pratiques administratives et d'effectuer un travail de sensibilisation par une offre de formation au sein du secteur public.

TI Suisse met ici l'accent sur la prévention. Les éléments clés suivants sont selon elle primordiaux pour l'amélioration juridique et réelle dans la passation des marchés :

- L'interdiction générale de négociation : la possibilité de négocier sur les prix ou des remises de prix au cours du processus d'adjudication des marchés au niveau fédéral doit être interdite pour pouvoir empêcher des machinations anti-concurrentielles et corrompues.
- la corruption comme motif d'exclusion : le fournisseur qui a été reconnu coupable de corruption ou qui corrompt pendant le processus d'acquisition des marchés en cours doit en être exclu.
- la sensibilisation et la formation de la part de l'administration et des fournisseurs.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Le financement de la politique en Suisse

Le financement des partis et des campagnes politiques en Suisse est extrêmement opaque. Dans les dernières décennies, presque toutes les démocraties du monde entier ont engagé les partis à rendre compte de leurs finances. La Suisse en revanche ne connaît pas de règles sur la transparence du financement politique, et prend ainsi une position particulière peu flatteuse au niveau international. Pour créer la transparence dans le paysage politique suisse, toutes les sources directes et indirectes de financement doivent être examinées. TI Suisse a souligné que non seulement les partis mais aussi les groupements politiques (tels que les comités d'initiative et référendaires) et les politiciens doivent être tenus de divulguer d'où leur viennent leurs dons. Cela inclut une plus grande divulgation des liens d'intérêts des parlementaires, l'introduction d'un registre des lobbyistes et une limite de dépenses pour la campagne électorale afin de prévenir des frais excessifs.

Malgré les nombreuses initiatives parlementaires et offensives infructueuses dans le passé, quelques députés isolés s'efforcent de continuer à obtenir une obligation de divulgation pour les partis politiques. Deux initiatives ont ainsi été en lancées en mars 2010 qui ont été rejetées par la majorité bourgeoise du Conseil national.

Dans le cadre de la session d'hiver, le Groupe de travail interdépartemental pour la lutte contre la corruption a organisé le 9 décembre une séance d'information aux parlementaires. Sous le titre « Le financement des partis : la Suisse sous la loupe du Conseil de l'Europe (GRECO 2011) », Madame Martina Caroni, Monsieur Hans Fehr Conseil national (UDC), le Conseiller National Andreas Gross (PS), le Professeur Mark Pieth et la Directrice de TI Suisse, Anne

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Schwöbel, ont discuté des avantages et des inconvénients d'une plus grande transparence dans la politique. La discussion qui a suivi avec les parlementaires présents a montré à quel point les avis diffèrent sur le sujet,

Pour expliquer l'attitude de TI Suisse sur cette question complexe, TI Suisse a publié deux documents en 2010 sur le thème du financement politique, respectivement sur le lobbying, qui peuvent être téléchargés sur notre site Internet. Le thème central dans le premier document concerne le manque de transparence des partis politiques, des parlementaires et d'autres groupements politiques. Une obligation de divulgation générale est exigée. Le deuxième article explore la nature et l'étendue du lobbyisme en Suisse, et montre où commence le danger de la corruption.

Cette année encore, la demande pour plus de transparence dans la politique continue d'alimenter le débat. En 2011, sous la Direction du Conseiller National Lukas Reimann (UDC), des signatures ont été recueillies pour une initiative populaire qui appelle à la divulgation de tous les revenus des politiciens afin de révéler aux électeurs les liens d'intérêts respectifs.

En outre, la situation du financement des partis en Suisse sera examinée en 2011 par le GRECO (Groupe d'ETATS Contre la Corruption) du Conseil de l'Europe. TI Suisse est invitée à une audition en mai 2011 pour présenter le point de vue de la société civile. Ce qui nous donne l'occasion d'affirmer au niveau international notre exigence d'une plus grande transparence dans la politique et de demander des mesures juridiques.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

L'évolution juridique de l'alerte

Dans le secteur privé

La législation suisse n'aborde pas la question des donneurs d'alerte, dits « Whistleblower ». Un projet du Conseil fédéral en Décembre 2009, qui accorde la protection juridique aux donneurs d'alerte, a été approuvé en principe pour consultation par la majorité. Toutefois, avant que le Conseil fédéral décide de poursuivre, il entend réexaminer les sanctions prévues dans la législation en vigueur en cas de licenciement. Pourquoi ? L'évaluation du premier processus de consultation a révélé que les donneurs d'alerte ne sont pas suffisamment protégés contre un licenciement abusif même avec un changement dans la loi. L'indemnisation maximale légale dans de tels cas est le paiement de six mois de salaire. Le projet lui-même ne prévoit pas d'augmentation. Cette indemnité maximale déjà trop faible est encore réduite en pratique car le juge accorde rarement plus de trois mois de salaire. Le Conseil fédéral a suspendu le processus législatif et a lancé le 1er octobre 2010 une deuxième consultation dans le but d'améliorer la protection de l'emploi en général en suggérant d'augmenter l'indemnité maximale à douze mois de salaires. TI Suisse a salué dans sa prise de position le principe de l'augmentation de l'indemnité maximale, mais a critiqué le fait que même douze mois de salaire ne peuvent pas toujours répondre à toutes les situations. Nous attendons avec impatience les résultats de la deuxième consultation qui sera publiée probablement dans la seconde moitié de 2011.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Dans le secteur public

Dans l'administration fédérale, un devoir de déclaration pour les employés fédéraux a été nouvellement introduit et est entré en vigueur le 1er janvier 2011. Tous les employés fédéraux ont l'obligation de rapporter à leur supérieur hiérarchique, aux autorités pénales ou au Contrôle fédéral des finances, tout délit ou crime qu'ils découvrent dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Du point de vue de TI Suisse, cette innovation est très réjouissante. Reste à voir comment le devoir de déclaration peut être concrètement mis en pratique.

Guide pour les « déclencheurs d'alerte »

TI Suisse a rédigé un guide pour les donneurs d'alerte en allemand, en français et en anglais. Ce guide explique la situation juridique actuelle et fournit des conseils aux donneurs d'alerte sur la meilleure manière de procéder pour rapporter et ce qui doit être strictement respecté. En outre, TI Suisse a émis une liste avec de nombreux contacts et services d'entraide pour aider les donneurs d'alerte dans un cas spécifique. Notre guide a été présenté dans divers magazines personnalisés et revues d'adhérents et beaucoup de personnes concernées le commandent. Médiateurs municipaux et cantonaux, organismes d'aide juridique, syndicats et bureaux du personnel ont aussi montré de l'intérêt pour ce document. C'est une étape importante en faveur de l'objectif visé par TI Suisse : la sensibilisation des employés et de l'ensemble du public sur cette question et également pour encourager les donneurs d'alertes potentiels.

En plus de ce projet, TI Suisse élabore un guide pour les entreprises dans le traitement des donneurs d'alertes qui sera publié en 2011. Il a pour but de montrer aux entreprises, en particulier aux PME, quels avantages offre les systèmes d'alerte internes et comment gérer au mieux le traitement des cas de donneurs d'alertes.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

Séminaire-atelier pour les PME

Conformément à notre stratégie 2008-2012, l'un de nos principaux objectifs est de sensibiliser les PME sur les risques de corruption par le biais de la formation. Pour cette raison, nous avons concentré nos activités en 2010 dans le secteur privé sur les PME et les avons invitées le 30 septembre à une rencontre sur la corruption en Chine avec la Chambre de commerce Suisse-Chine et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

L'offre a rencontré une forte demande. Au total 30 représentants de PME et, de manière surprenante, de grandes entreprises ont participé à cette rencontre.

Les dommages causés par les pratiques de corruption en Chine sont maintenant traités au plus haut niveau politique. Le président Hu Jintao lui-même dénonce la corruption comme l'un des principaux obstacles au développement économique de la Chine. Le phénomène de la corruption en Chine est compliqué et souvent difficile à comprendre pour les étrangers. Beaucoup de choses en Chine dépendent des relations. Transactions et échanges de complaisance sont effectués à l'intérieur d'un réseau appelé « Guanxi ». L'inconvénient de ce système réside pour les sociétés étrangères dans le fait que ces réseaux de relations sont souvent difficiles à appréhender. Cela comporte des risques auxquels les entreprises suisses sont également exposées, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à la corruption. Que la pratique dans un cas particulier ne coïncide pas toujours avec la ligne officiellement définie, ressort clairement de la présentation du correspondant de longue date en Chine pour la Neue Zürcher Zeitung, **Urs Schoettli**.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Lukas Siegenthaler du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a expliqué comment les entreprises doivent se comporter dans des situations où des pots de vin sont demandés. Le SECO soutient les entreprises suisses sur le marché chinois en les conseillante et en recherchant le contact avec les autorités en Chine ou dans d'autres pays dans des cas concrets.

Bertrand Perrin, Professeur à l'Institut de Lutte contre la Criminalité économique à Neuchâtel et membre du conseil de Transparency International, a expliqué la situation juridique. Depuis 2000, la corruption d'agents publics étrangers en vertu de la loi pénale suisse est interdite. On sait moins que les employés fautifs ne sont pas les seuls à pouvoir être punis. L'entreprise elle aussi peut être tenue responsable si elle n'a pas pris de mesures suffisantes pour prévenir la corruption et autres pratiques de corruption.

« Be proud to say no! »

Kurt Haerri, Président du Comité économique Suisse-Chine et Directeur Général de la Top Range Division chez Schindler Ascenseurs SA a montré comment les entreprises peuvent éviter la corruption. Schindler a subi un très grand préjudice il y a six ans à cause d'une affaire de corruption dans les pays du Benelux. Dorénavant, pour prévenir autant que possible de telles pertes, l'entreprise a intensifié ses efforts contre la corruption.

Un aperçu sur la façon dont les pratiques de corruption se produisent généralement est donné dans l'exposé de **Mark Livschitz** de Baker & McKenzie. Pour détecter et combattre la corruption, il faut savoir, ce qui est la thèse centrale de Livschitz, où s'offrent aux coupables potentiels des possibilités de comportement frauduleux. « Pensez comme un voleur », a suggéré l'avocat parce que celui qui sait comment les acteurs corrompus tentent de dissimuler leurs actions les découvrent plus vite. Souvent, des intermédiaires ou des sociétés fictifs sont utilisés pour cacher les pots de vin.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les règles seules ne suffisent pas

Jean-Pierre Méan, Président de Transparency International Suisse, a expliqué la politique d'entreprise pour les PME de Transparency International. Ce document s'adresse aux entreprises en tant que ligne directrice pour l'élaboration d'un programme anti-corruption. Avec la checklist d'auto-évaluation, il encourage les PME à lutter contre la corruption au sein de leur organisation. Ensuite les participants ont discuté des études de cas et élaboré des solutions dans des ateliers pratiques.

L'événement a montré aux participants comment minimiser par des moyens simples les risques de corruption et quelles étapes sont nécessaires pour un programme de lutte contre la corruption efficace. La devise suivante est valable non seulement pour la Chine mais aussi pour tous les pays dans lesquels une entreprise suisse fait des affaires : la connaissance du pays, de la culture et des structures politiques est une condition indispensable pour prévenir la corruption et les dommages qui s'en suivent pour l'entreprise.

Checklist

TI Suisse a adapté à la situation en Suisse une checklist pour l'auto-évaluation développée par TI Allemagne pour les PME et qui a été publiée en juin 2011. La checklist sert d'outil de sensibilisation. Elle permet d'identifier les zones vulnérables de corruption dans l'entreprise et de prendre alors les mesures appropriée.

Pour atteindre le groupe d'utilisateurs visé, la checklist a été envoyée à tous les groupes d'intérêt cantonaux. Dans onze cantons et au Liechtenstein, la checklist a été présentée aux associations locales et aux chambres de commerce dans le bulletin, sur le site ou dans la lettre aux membres. Quatre associations professionnelles, sept chambres de l'industrie et du commerce et six promoteurs économiques y ont participé. De plus le SECO, öbu–le réseau pour une économie durable, les femmes-PME Suisse et l'Association des

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

PME ont également publié des articles sur la checklist.

L'accueil positif des parties prenantes est en contraste frappant avec les PME elles-mêmes : jusqu'à présent, la checklist n'a été commandée qu'isolément. Le faible écho est probablement dû à la réticence toujours existante de se confronter activement au problème de la corruption. Beaucoup de PME ne considèrent pas la corruption comme un problème réel dans leur secteur. Cela nous encourage dans nos efforts à poursuivre le contact avec les PME et à intensifier nos activités conformément à notre orientation stratégique dans ce domaine.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

La corruption dans le sport

Le monde du sport a connu un changement radical ces dernières années. De par sa commercialisation croissante, le sport a évolué en un facteur économique considérable. Dans le même temps, le sport n'échappe pas aux machinations criminelles et aux fraudes. En particulier, l'étroite interdépendance des responsables sportifs, des politiciens, des représentants commerciaux, des sponsors et des médias, et les conflits d'intérêts qui en résultent peuvent créer un contexte favorable à la corruption.

Pour lever le tabou de la corruption dans le sport, TI Suisse a rédigé sur mandat de Swiss Olympic un guide pour les associations sportives, qui démontre les dangers de corruption et présente les mesures de prévention. Il a été présenté en avril 2010 à l'occasion de la Conférence des Présidents où étaient représentées les 82 organisations membres de Swiss Olympic.

Que la corruption soit toujours un problème non résolu dans le sport et nécessite une analyse plus approfondie, c'est ce qu'ont démontré les scandales de corruption repris dans la presse, autour de certains officiels de la FIFA en automne, avant et pendant l'attribution des Championnats du Monde de Football. Beaucoup de grandes fédérations sportives internationales ont leur siège social en Suisse. Les associations sportives nationales et internationales peuvent être touchées par la corruption et jouissent encore d'un statut spécial dans le système juridique suisse. En effet, il n'est pas clair dans quelles mesures ces associations tombent sous le coup des dispositions légales sur la corruption ; la corruption dans le secteur privé est réglementée par la loi contre la concurrence déloyale (LCD). Selon le Conseil fédéral, il est douteux que les associations sportives se rendent coupables de corruption privée s'agissant par exemple de l'attribution d'un événement sportif. On peut en effet se demander

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

si les villes ou les pays candidats sont vraiment dans un rapport de concurrence au sens de la LCD. Bien que le Conseil fédéral ne nie pas les intérêts financiers des associations sportives, ces dernières poursuivraient en première ligne des buts non commerciaux. Ainsi, il leur appartient de prendre des mesures préventives internes pour protéger les mécanismes de concertation et de vote de toute influence non autorisée. Les derniers mois ont montré que les associations sportives touchent ici leurs limites.

Les associations sportives doivent pouvoir être poursuivies pour les actes de corruption dans le cadre de leurs activités. TI Suisse s'emploie à ce que les modifications législatives nécessaires soient mises en route sans délai. TI Suisse soutien les motions du Conseiller national Büchel et de la Conseillère nationale Thaneis qui exigent une solution à cet égard.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Restitution des biens mal acquis

Nouvelle loi sur l'argent des potentats

Depuis des années, Transparency International Suisse s'emploie dans le cadre d'une coalition d'ONG (Aktion Finanzplatz, Alliance Sud, Pain pour le prochain, Déclaration de Berne, Action de Carême) pour la restitution rapide et démocratique des biens volés dans leur pays d'origine. En octobre 2009, la Cour fédérale a statué que les fonds du dictateur Mobutu, qui avait imposé une dictatures des plus brutales au Congo, doivent être reversés à son entourage et ceci au détriment du peuple congolais.

Afin que de tels évènements ne se répètent plus et que la Suisse ne doive plus restituer aux coupables des fonds acquis illégalement qui se trouvent en Suisse, le Conseil fédéral a envoyé en janvier 2010, dans une procédure rapide et simplifiée, un projet de loi en consultation sur lequel la coalition a déposé une prise de position. Le point clé du projet était d'inverser le fardeau de la preuve : si en vertu d'une croissance exceptionnelle des actifs en regard du salaire d'un haut fonctionnaire, il y a soupçon de détournement des fonds publics, la Suisse peut avec la nouvelle loi confisquer son argent et le retourner au pays concerné. Il est ainsi tenu compte du fait qu'il est difficile ou impossible pour les autorités d'enquête d'obtenir des preuves suffisantes dans le pays d'origine. Le droit de propriété du suspect reste protégé dans un cadre approprié parce qu'il est pour celui-ci extrêmement facile de prouver l'origine légale de l'appréciation du capital.

Il est évident, qu'avec la nouvelle loi, des situations problématiques peuvent se répéter:

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

- Il est possible que les coupables conservent leur influence dans leur pays d'origine, même s'ils démissionnent de leur fonction. Le cas échéant, ils peuvent déjouer ainsi une demande d'entraide judiciaire et l'application de la nouvelle loi. La loi devra être également applicable si le pays d'origine ne veut ou ne peut pas faire une demande d'assistance juridique. Il faudrait notamment que la Suisse et les organisations de la société civile puissent déclencher un procédé de blocage, de récupération et de restitution des fonds si les autorités du pays d'origine n'agissent pas.
- Des projets à financer par les actifs en cause devraient être définis avant restitution, dans la mesure où la Convention des Nations unies contre la corruption permet de tels accords. Les organisations de la société civile dans le pays d'origine, qui apportent non seulement des compétences techniques, mais exercent une fonction de « chien de garde » devraient avoir accès aux comptes et à l'exécution physique des projets financés. Ils devraient être représentés dans le suivi sur pied d'égalité avec les représentants du gouvernement et les organisations internationales ou techniquement spécialisées. Sinon, les projets déjà été exécutés ou mis en œuvre en partie seulement ou jamais, seront présentés comme des succès dans la restitution des avoirs comme l'a montré le cas Abacha.
- La solution de négociation proposée par la loi (« Solution transactionnelle ») récompense les coupables avec l'impunité et une partie du « butin ». Ce n'est pas seulement un risque pour la réputation de la Suisse, mais cela torpille et affaiblit dans le pays d'origine justement les acteurs que la Suisse veut vraiment soutenir et qui ont la capacité de faire valoir leur influence pour réduire les délits d'abus de confiance. La solution de négociation aurait donc dû être rejetée sans compromis.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

La « Lex Duvalier » – comme est appelée brièvement la loi sur la restitution des avoirs acquis illégalement - a été adoptée le 13 septembre 2010 et est entrée en vigueur le 1er février 2011. Notre critique n'a pas été considérée dans le processus de prise de décision parlementaire. Du point de vue de la coalition, la nouvelle loi promet donc plus qu'elle ne peut tenir. Il est d'autant plus important maintenant que les biens mal acquis cessent de trouver un refuge en Suisse. Ainsi, la coalition d'ONG appelle le gouvernement suisse à élaborer des propositions de révision pour examiner les lacunes existantes dans la loi sur le blanchiment d'argent. Elle doit aussi mieux veiller à ce que les banques respectent effectivement leurs obligations de diligence et d'annonce dans le cadre de la loi en vigueur.

Conférence sur la restitution des biens volés à Paris

Les 8 et 9 juin 2010, la Suisse a convié avec la Banque mondiale à une conférence internationale sur la restitution des avoirs acquis illégalement à Paris. L'événement a eu lieu dans le cadre de l'initiative de la Banque mondiale sur le recouvrement des biens mal acquis (StAR) et avait pour but de discuter des expériences dans la restitution de ces biens. La Banque mondiale estime que chaque année, 20 à 40 milliards de dollars sont subtilisés illégalement des pays en développement. Mais au cours des 15 dernières années, seulement cinq milliards de dollars de ces fonds ont été restitués aux pays d'origine. La Suisse est également l'un des pays ciblés, comme le montrent les cas des dictateurs Abacha (Nigeria), Mobutu (RDC) ou Duvalier (Haïti). **Jean-Pierre Méan**, Président de TI en Suisse, était parmi les participants du forum. « La conférence était une occasion pour la Suisse d'expliquer sa politique » a-t-il dit. La Confédération a restitué au cours des 15 dernières années environ 1,7 milliards de francs suisses, et bien plus que les autres centres financiers de taille comparable. En termes de taux de restitution, Méan a approuvé la version officielle que la Suisse occupe le rôle de

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

pionnier dans le maniement des avoirs des potentats.

Plusieurs organisations de développement suisses ont critiqué l'événement comme étant biaisé. « Les domaines de la politique financière internationale dans lesquels la Suisse ne brille guère comme la coopération sur la fraude fiscale, n'ont malheureusement pas été pris en compte », a rapporté notre nouveau membre du Comité **Yvan Maillard Ardenti**, qui a participé au forum en tant que représentant de *Pain pour le Prochain*. « Les banques, les autorités de régulation et les gouvernements ont pu prendre la parole mais les organisations de développement suisses n'ont pas été considérées, ce qui a empêché une discussion critique. »

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Prévention de la corruption dans la coopération de développement

TI Suisse et *Pain pour le Prochain* ont organisé une table ronde le 25 octobre 2010 qui a rencontré un très grand intérêt. Avec 37 participants, le local du Centre de formation du WWF à Berne était plein. Plusieurs inscriptions n'ont pas pu être acceptées. Pour la première fois, la Table ronde a eu lieu en anglais. Ceci répondait non seulement aux intervenants étrangers mais a aussi attiré plus de participants de Suisse romande.

De nouveaux instruments de lutte contre la corruption

Le problème de la corruption dans la coopération au développement devient également de plus en plus actuel pour les organisations non gouvernementales. Le travail de TI Suisse y a certainement contribué. Outre l'organisation de la Table ronde des ONG, qui a été conduite pour la première fois en 2006, TI Suisse a également élaboré un guide pour les ONG qui a été profondément remanié et complété avec des exemples pratiques en vue de la Table ronde de cette année. En complément, une check liste a été élaborée pour aider les ONG à identifier les risques de corruption au sein de leurs propres structures et à prendre les mesures appropriées. Pour rendre les documents accessibles aux organisations partenaires du Sud, ils seront disponibles en 2011 en anglais et en français.

Du fait que la corruption implique deux coupables et aucune victime directe, les actes de corruption sont difficiles à détecter. **Zora Ledergerber**, Directrice de l'Integrity Line GmbH et membre du conseil de TI Suisse, a présenté dans son exposé le « Whistleblowing »

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

comme un outil efficace dans la détection de ce type d'infractions. Des études montrent que la plupart des cas de fraude viennent à la lumière par des informations provenant des donneurs d'alerte - non seulement dans les entreprises, mais aussi dans les organisations à but non lucratif. La mise en place d'un système efficace pour les donneurs d'alertes peut réduire aussi bien la probabilité que les dommages de corruption de manière significative. Il est essentiel que les employés soient suffisamment informés sur le système.

Mise en place coûteuse des directives

Nicole Thürlemannn a exposé quels sont les défis qu'engendrent le développement d'un programme anti-corruption, c'est ce qu'a expliqué Nicole Thürlemann. La responsable du contrôle interne à l'Entraide Protestante Suisse (EPER) a expliqué aux personnes présentes le processus au sein duquel les « Field Finance and Programmatic Guidelines » propres à l'organisation ont été élaborés. Sur la base d'une analyse détaillée des risques, EPER a établi les lignes directrices pour ses employés dans la finance, l'administration et la gestion de projet. L'organisation décentralisée d'EPER rend coûteuse la mise en œuvre des lignes directrices : les coordonnateurs dans les pays concernés ont dû être formés et la mise en œuvre dans les bureaux de coordination contrôlée régulièrement. Mais les efforts ont porté leurs fruits, comme l'a montré la deuxième analyse des risques ; la probabilité que les différents risques se reproduiraient avait en partie fortement diminué.

L'ethnologue **Lucy Koechlin** a conclu par un exposé sur la coopération avec les organisations partenaires. Elle a appelé à ne pas se concentrer exclusivement sur des mesures « dures ». Pour le succès de la lutte contre la corruption, la confiance dans le partenaire local est essentielle. Dans ce contexte, elle a évalué comme positive la tendance d'agencer la coopération avec les organisations partenaires de manière moins hiérarchique et de travailler autant que possible avec elles sur un même niveau.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Tolbert Jallah a donné un aperçu sur la manière dont la corruption est perçue dans les pays en développement eux-mêmes. Le Secrétaire Général du « Fellowship of Christian Councils and Churches in West Africa (FECCIWA) » a montré comment la corruption est répandue dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et a démontré aux personnes présentes ses conséquences dévastatrices.

Une communication ouverte comme moyen de prévention de la corruption

La dernière partie de l'événement a été consacrée au thème de la communication. Tout d'abord, **Maja Gram** a expliqué comment les ONG peuvent accentuer leurs efforts anti-corruption à l'extérieur par une communication ouverte et améliorer leur réputation. L'agent anti-corruption de l'organisation humanitaire danoise DanChurchAid a montré aux participants dans un rapport annuel publié comment leur organisme a toujours déclaré au public la corruption dans leur travail. Depuis plusieurs années, DanChurchAid a publié des cas de corruption et de fraude sur son site Internet. DanChurchAid a donc une bonne expérience et jusqu'à ce jour a reçu des commentaires positifs sur cette mesure. L'ouverture de l'Agence est grandement appréciée et n'a pas eu de diminution des dons pour conséquence.

Les participants aux ateliers qui ont suivi ont constaté combien une telle politique de communication est difficile en pratique. Les études de cas concrets et les discussions ont montré clairement que la transparence est plus facile à dire qu'à réaliser. Par exemple, la question se pose sur la divulgation des détails sur les coupables. Ici, la discrétion est conseillée selon Maja Gram car la transparence est certes importante, mais elle cesse là où la sécurité des gens est menacée. Maja Gram a pu en outre confirmer l'expérience de Nicole Thürlemann : le chemin est long de l'identification de la corruption comme problème à la mise en œuvre de mesures efficaces. C'est ainsi que la publication des directives internes anti-corruption a pris un an.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Relations publiques et publications

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Service d'information

Service de conférences

TI Suisse offre un service de conférences sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné à nos membres, aux entreprises et associations de l'industrie, aux écoles et instituts de formation, aux représentants de l'administration et à d'autres groupes intéressés. Cette année aussi, la demande a été forte : en collaboration avec le Business Humanitarian Forum a eu lieu à Genève un atelier sur les conventions internationales dans le secteur privé. Nous avons aussi été invités à la Conférence des présidents des associations sportives suisses de Swiss Olympic sur la transparence dans les organisations sportives. En outre, TI Suisse a conduit un atelier avec le médiateur de St-Gall sur les donneurs d'alerte. Nous étions également représentés par des contributions à la Haute Ecole de Commerce d'Olten, à la ZHAW School of Management et Law ainsi qu'à la Conférence Emerge de l'Université de St.-Gall.

Site Web

En 2010, nous avons adapté et complété notre site Web. La page presse est actualisée au quotidien avec des articles liés à la corruption en Suisse. En outre, nos communiqués de presse et bulletins d'information peuvent être trouvés sur le site. En 2010, 21 292 visiteurs se sont rendus 33 785 fois sur notre site web. Une sous-page spéciale a été insérée pour les médias. Là, les journalistes trouvent rapidement des informations importantes sur notre organisation et nos activités. Il existe également la possibilité de faire un don en ligne ou de devenir membre.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Facebook
Nous sommes maintenant aussi sur Facebook (Transparency International Switzerland / Suisse) où nous vous informons sur nos activités et les événements actuels.

Bulletin électronique
Notre bulletin électronique est envoyé trois fois par an. En plus des membres, environ 150 personnes bénéficient de cette offre. En plus de la rubrique internationale, TI interne, etc., nous proposons également de publier des articles de nos lecteurs sur le thème de la corruption. Si vous êtes intéressés et pour plus d'information, veuillez contacter notre bureau.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

L'indice de perception de la corruption 2010

L'indice de perception de la corruption (IPC) mesure le degré de corruption perçu dans le secteur public. Trois-quarts des 178 pays examinés atteignent sur une échelle de zéro (perçu comme très corrompu) à dix (perçu comme peu de corruption) moins de cinq points. La corruption reste dont un problème à prendre très au sérieux dans le monde entier. La Suisse est en baisse de 0,3 points par rapport aux années précédentes.

Le Danemark, la Nouvelle-Zélande et Singapour se partagent la première place avec un score de 9,3. Les pays dans les rangs inférieurs sur l'IPC sont des gouvernements instables, souvent victimes des conséquences d'un conflit. L'Afghanistan et le Myanmar se partagent l'avant-dernière place avec un score de 1,4. La Somalie occupe le dernier rang avec un score de 1,1.

Huguette Labelle, Présidente de TI au sujet de l'IPC de cette année : «Ces résultats indiquent que des efforts beaucoup plus importants doivent être accomplis vers le renforcement de la gouvernance à travers le monde. Lorsque les moyens de subsistance d'un si grand nombre de personnes sont en jeu, les engagements des gouvernements envers l'anti-corruption, la transparence et la redevabilité doivent se traduire par des actions concrètes. La bonne gouvernance est un élément essentiel de la solution aux problèmes de politique mondiale auxquels sont confrontés les gouvernements ».

Les mesures anti-corruption doivent être mises en œuvre dans tous les domaines. Cela vaut en particulier pour la réforme des marchés financiers, la lutte contre le changement climatique et l'engagement de la communauté internationale à remédier à la pauvreté mondiale. TI appelle donc à une plus stricte application de

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). La CNUCC est un cadre législatif global important pour lutter contre la corruption.

L'impact de la crise financière

Il est à noter que certains pays qui ont été particulièrement touchés par la crise financière ont reculés dans l'IPC. En dernière analyse, cette crise a finalement été provoquée par le manque de transparence et d'intégrité. En outre, pratiquement aucun pays de l'OCDE ne s'est amélioré par rapport à l'année précédente. Par conséquent, tous les pays sont invités à redoubler d'efforts dans la lutte contre la corruption.

TI a appelé les gouvernements des pays du G20 à faire régner contrôle d'État et transparence dans les réformes autant du secteur public que privé. Le message est clair : partout dans le monde, la transparence et le devoir de rendre des comptes sont essentiels pour rétablir la confiance des citoyens.

La situation en Suisse

La Suisse se classe cette année avec une note de 8,7 sur l'Indice de Perception de la Corruption. C'est la note la plus basse depuis 2003 ; dans les 7 dernières années, la Suisse a évolué entre 8,8 et 9,1 points.

Pour la Suisse, les enquêtes prises en compte dans le CPI ont été réalisées par quatre institutions et couvrent la période de janvier 2009 à septembre 2010. Une raison possible qui pourrait avoir contribué au mauvais résultat est le fait que la Suisse n'a aucune obligation de divulguer le financement des partis politiques. La connaissance des intérêts financiers dans le paysage politique a ainsi été refusée au peuple suisse. Cette situation de départ non-transparente déchaîne non seulement la grogne mais aussi la méfiance dans les institutions gouvernementales et non gouvernementales.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

30 Transparency International Suisse demande donc :

- Selon l'article 7 paragraphe 3 de la CNUCC la divulgation des finances des partis pour créer pour les électeurs la transparence dans le paysage des partis et révéler les possibles liens et conflits d'intérêts.
- Que les institutions étatiques et non étatiques accordent plus d'attention au lien d'intérêts et prennent des mesures cohérentes lors d'éventuels conflits d'intérêts afin que les processus de prise de décision soient protégés de toute influence indue.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

IPC 2010

Rang	*Pays*	*Points*
1	Danemark	9.3
1	Nouvelle Zélande	9.3
1	Singapour	9.3
4	Finlande	9.2
4	Suède	9.2
6	Canada	8.9
7	Pays-Bas	8.8
8	Australie	8.7
8	Suisse	8.7
10	Norvège	8.6
15	Allemagne	7.9
15	Autriche	7.9
17	Japon	7.8
20	Royaume-Uni	7.6
22	USA	7.1
25	France	6.8
67	Italie	3.9
78	Chine	3.5
87	Inde	3.3
154	Russie	2.1
175	Iraq	1.5
176	Afghanistan	1.4
176	Myanmar	1.4
178	Somalie	1.1

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Baromètre mondial de la corruption 2010

La corruption a augmenté au cours des trois dernières années. Six personnes sur dix interrogées dans le monde entier sont de cet avis. Une personne sur quatre avoue avoir versé des pots de vin dans l'année écoulée. C'est ce que montre le Baromètre Mondial de la Corruption 2010, un sondage d'opinion mondial sur la corruption qui a été publié le 9 décembre 2010, le jour de la Journée Internationale Anti-Corruption.

Les opinions les plus négatives sur la corruption prévalent en Europe et en Amérique du Nord, où respectivement 73% et 67% croient que la corruption a augmenté au cours des trois dernières années. En Suisse, plus de la moitié des répondants (53%) pensent que la corruption a augmenté pendant cette période.

Malgré ces résultats, le sondage montre également que sept personnes sur dix dans le monde seraient prêtes à signaler un cas de corruption.

Pour le Baromètre Mondial de la Corruption 2010, plus de 91 000 participants ont été interrogés dans 86 pays. Points forts du baromètre : les paiements de petits pots-de-vin (la « petite corruption »), la perception des institutions publiques et à qui les répondants font confiance dans la lutte contre la corruption.

Pots de vin aux autorités : les différences régionales

C'est en Afrique centrale que les pots-de-vin sont les plus répandus : plus d'une personne sur deux déclare y avoir payé un pot-de-vin au cours des douze derniers mois. Par contre, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, ce sont 36% des personnes interrogées, dans les anciens pays socialistes 32%, en Amérique latine 23%, dans les

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Balkans occidentaux et la Turquie 19%, en Asie-Pacifique 15% et dans l'Union européenne Union et l'Amérique du Nord seulement 5%.

Dans plus de 20 pays, ces chiffres sont significativement plus élevés qu'en 2006, lorsque la même question a été posée. Les plus fortes proportions de personnes qui paient des pots-de-vin ont été constatées en 2010 en Afghanistan, Inde, Irak, Cambodge, Cameroun, Liberia, Nigeria, Palestine, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda, où plus de 50% des personnes interrogées ont payé des pots de vin les douze derniers mois.

Près de la moitié des répondants déclarent avoir payé des pots de vin pour éviter des problèmes avec les autorités et un quart admet l'avoir fait dans le but d'accélérer certaines procédures.

Pauvreté et corruption

Parmi les différentes couches de la population, les jeunes et les pauvres sont toujours les plus touchés par la corruption. Comme dans les enquêtes des années précédentes, les personnes à faibles revenus indiquent plus souvent avoir versé des pots de vin que ceux qui gagnent bien leur vie. Les pauvres effectuent de tels paiements deux fois plus souvent afin de s'assurer un accès aux services de base (tels que l'éducation).

Manque de confiance dans les autorités

Malheureusement, peu de répondants font confiance à leurs gouvernements et aux hommes politiques. Huit répondants sur dix estiment que les partis politiques sont corrompus ou extrêmement corrompus. Derrière eux, les institutions les plus corrompues sont l'administration publique en deuxième rang et le parlement en troisième rang.

Toutefois, en Suisse, les répondants perçoivent le secteur privé comme le plus corrompu. Juste derrière suivent les médias et les partis politiques. Cela souligne les demandes répétées de TI Suisse

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

d'intensifier les efforts pour combattre la corruption dans le secteur privé et pour plus de transparence dans le financement politique.

54% des répondants suisses disent que les mesures prises par leur gouvernement visant à lutter contre la corruption sont inefficaces. C'est beaucoup plus que l'an dernier où seulement 26% des répondants étaient de cet avis.

Vous trouvez des informations détaillées sur le Baromètre mondial de la Corruption 2010 sur notre site Web.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Rapport de progrès 2010 de l'OCDE

Le rapport de progrès 2010 de Transparency International sur la Convention anticorruption de l'OCDE est le sixième rapport annuel paru. Il évalue la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE contre la corruption d'agents publics étrangers dans 36 des 38 Etats parties. Le rapport est basé sur les informations des experts de TI et des études de cas documentés publiquement sur les affaires de corruption d'entreprises multinationales. Le rapport de cette année examinera entre autres aussi le domaine de l'assurance contre les risques d'exportation sous l'angle de la lutte et de la prévention anti-corruption.

Le rapport de TI montre que sept des 36 pays étudiés mettent activement en œuvre la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption active d'agents publics étrangers. De ces pays émanent 30 pour cent des exportations mondiales. Il s'agit d'une évolution positive car dans le rapport de l'année dernière seuls quatre pays ont été évalués comme actifs. Pour neuf autres États représentant 21 pour cent des exportations mondiales, l'évaluation a montré que la mise en œuvre de la Convention dans ces pays respectifs est classée comme étant modérée. Les 20 Etats avec une mise en œuvre insuffisante génèrent environ 15 pour cent des exportations mondiales.

Bien que la Suisse présente un bon résultat dans la mise en œuvre, certains domaines doivent être améliorés : les donneurs d'alerte sont jusqu'à maintenant juridiquement insuffisamment protégés. Il convient de comble cette lacune le plus rapidement possible. En outre, l'accès à l'information sur les affaires de corruption a été très limitée jusqu'à présent et seulement possible pour des cas au niveau fédéral.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Au cours des six années pendant lesquelles TI a examiné la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE, le nombre de transposition par ces États a doublé, passant de huit à 16. Il s'agit d'une avancée significative. Toutefois, le fait est que vingt pays ne pensent toujours pas à mettre en œuvre l'Accord. L'environnement économique difficile ne peut pas être une excuse pour que les gouvernements de l'OCDE négligent leurs efforts pour lutter contre la corruption d'agents publics étrangers. Au contraire: l'enraiement de la corruption est un élément important des réformes qui sont nécessaires pour surmonter la récession mondiale.

Un tiers des exportations mondiales provenaient de pays qui n'ont pas signé la Convention. L'importance du poids de pays comme la Chine, l'Inde et la Russie pour l'économie mondiale ne peut être ignoré. En raison de leur part croissante du commerce mondial, une adaptation aux règles des autres les grands pays exportateurs s'impose. TI invite l'OCDE à intensifier ses efforts pour attirer les autres Etats à signer l'accord.

Ces dernières années, de plus en plus de cas de corruption d'agents publics étrangers ont été conclu par une transaction. De cette façon, les retards liés aux procédures régulières, les coûts élevés et les incertitudes peuvent être en effet contournés. Toutefois, la transparence est indispensable. TI demande aux gouvernements de l'OCDE l'introduction de mesures qui garantissent un contrôle judiciaire indépendant des transactions ainsi que la publication de l'accord et des preuves. C'est la seule façon de s'assurer que les entreprises et les personnes coupables sont punies de manière appropriée.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Manifestations

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Rencontre des régions Europe et Asie centrale

La rencontre des régions Europe et Asie Centrale (ECAM) s'est tenue en mai à Tirana en Albanie. Le cœur de l'événement a été la révision du projet de stratégie de TI. L'orientation stratégique doit être partagée par tous les groupes régionaux et la section nationale. Pour cette raison, chacun des cinq groupes régionaux (Asie du Nord, Asie Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Europe / Asie centrale) a été chargé de collaborer à la formulation de la stratégie. Dans le cadre de l'ECAM, les aspects de fonds, formels et techniques ont été discutés et débattus. Le plus grand défi était de pouvoir unir la singularité des différences culturelles et des besoins spécifiques des pays, même au sein d'un groupe régional. En fin de compte, les participants de l'ECAM ont choisi un comité régional composé de représentants de chaque chapitre. Le comité avait le mandat de représenter les préoccupations de notre groupe régional au comité stratégique de TI. Le travail issu est une approche globale et détaillée qui fixe l'orientation stratégique de TI et les chapitres pour les prochaines années et qui a été adopté à l'assemblée annuelle de TI (voir Assemblée Générale annuelle).

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Réunion annuelle des membres et IACC

L'Assemblée Générale annuelle de Transparency International a eu lieu du 6 au 9 novembre 2010 à Bangkok, en Thaïlande. La plupart des 100 sections nationales étaient présentes avec des représentants sur place.

L'un des principaux points de l'ordre du jour était la discussion et l'adoption de la stratégie pour les cinq prochaines années. La nouvelle stratégie est basée sur les caractéristiques clés : individus, institutions, droit et valeurs. En ce qui concerne les individus, l'accent est mis sur un engagement renforcé des différentes sections d'élargir leur base de membres pour améliorer l'efficacité des mesures anti-corruption. En particulier, les efforts devraient être intensifiés pour atteindre le grand public et les jeunes.

TI continuera de surveiller la mise en œuvre des conventions internationales dans le domaine de la lutte contre la corruption. L'objectif reste la Convention de l'OCDE contre la corruption d'agents publics étrangers et la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC).

L'Assemblée a également adopté trois résolutions :

- La dite « Déclaration de Bangkok » invite les gouvernements à s'engager davantage pour la restitution des biens mal acquis et à renforcer les instruments de lutte contre le blanchiment d'argent. Ici la législation suisse pourrait servir d'exemple. L'expérience de la Suisse montre que la confiscation de l'argent des potentats est souvent plus avantageuse pour le pays d'origine qu'une restitution précipitée. Celle-ci comporte le risque que l'argent tombe

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

finalement entre les mains de l'entourage du potentat qui a volé les actifs.

- Une déclaration, qui condamne les attaques contre les journalistes et les activistes à travers le monde. La déclaration a fait suite à des assassinats de plusieurs journalistes en Russie par des personnes qui sont soupçonnées d'opérer en lien avec la police ou les services secrets.
- La création d'un prix en mémoire d'Amalia Kostanyan, Présidente de TI Arménie, décédée en septembre de manière subite. Bien que sa mort ne soit pas liée à l'activité de TI, le prix est l'occasion de rappeler les dangers auxquels les activistes anti-corruption sont exposés dans de nombreux pays.

En outre, deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration de TI :

- Jacques Terray, vice-président de TI France, avocat et membre fondateur de la Coalition des ONG contre les paradis fiscaux. Il est coresponsable d'une plainte déposée en France contre plusieurs chefs d'Etats africains. TI France a obtenu un succès juridique partiel du fait que la section a été reconnue officiellement comme plaignante devant la Cour suprême (Cour de cassation).
- JC Weliamuna, Directeur exécutif de TI Sri Lanka, avocat et activiste anti-corruption.

« Rétablir la confiance : Action Globale pour la Transparence » était le thème de la Conférence internationale anti-corruption (IACC) 2010, qui s'est tenue après l'AGM. LA 14ème IACC a été menée sous les auspices de la Commission nationale anti-corruption de la Thaïlande, du ministère thaïlandais de la Justice et de TI.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les deux évènements ont donné l'occasion de nouer et maintenir des contacts avec d'autres sections de TI ainsi que des experts. En outre, le projet d'un réseau entre les chapitres de langue française en Europe et en Afrique a été repris. Un projet entre TI Suisse et la section du Ruanda a été mis sur pied. Cela porte sur l'introduction d'un système de « E-Regulations » développé par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) qui doit rendre les procédures administratives plus transparentes avec l'aide d'Internet.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Journée internationale de lutte contre la corruption

Pour la Journée internationale contre la corruption le 9 décembre, TI Suisse a organisé trois tables rondes sur divers aspects de la corruption.

« Ethique et entreprise – Une contradiction ? » – Bâle, le 25 novembre

Sous cette question générale, trois intervenants d'horizons professionnels différents se sont réunis le 25 novembre 2010 à Bâle pour un échange public. **Dan Wiener**, spécialiste international de la communication et acteur, a dirigé la soirée.

Alexander Hartmann, membre de TI en Suisse, actif depuis des années dans la branche financière, et aujourd'hui pédagogue social en formation a parlé de la concurrence et de la morale, et de même de l'écart entre l'auto représentation entrepreneuriale et la perception du public. Pour Hartmann, il est nécessaire d'un côté de repenser l'entreprise : loin de la simple observance des normes (compliance) vers des concepts holistiques (Integrity), qui permettent la bonne gouvernance vis-à-vis des diverses parties prenantes. Et aussi, il ne faudrait surtout pas oublier la responsabilité des clients car ils peuvent causer un revirement de tendance par leur comportement de consommation.

Le pédagogue religieux et économiste **Emil Inauen** a éclairé la question sous un autre angle. Le résultat de ses recherches montre que les mécanismes de contrôle externes (les lois, les systèmes de surveillance) sont certes essentiels mais qu'on devrait mettre l'accent sur les incitations internes. Il a fondé sa thèse sur la prise en compte des communautés religieuses dans les monastères.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

L'exemple des bénédictins démontre que des mécanismes internes par exemple le droit de cogestion, ou le développement de valeurs communes jouent un rôle important pour la bonne gouvernance.

Le troisième membre du panel, **Thomas Christ** a représenté le côté entreprise à titre d'acteur du transport international. À son avis, réciprocité et humanité devraient devenir l'idée directrice dans la conduite des affaires internationales. Mais un homme bon ne se développe que par un travail de persuasion. Les participants n'étaient pas unanimes quant à savoir si l'être humain et donc les entreprises en général vont effectuer un développement dans le sens d'actions éthiques et responsables.

« Qui détient l'argent ? » – Zurich, le 2 décembre 2010

Pour le deuxième événement à Zurich, la question était de savoir comment faire face à des actifs acquis illégalement à l'étranger qui sont investis en Suisse. Dans son introduction, **Daniel Theleskaf**, qui animait la discussion, a expliqué que cette simple question porte en elle-même une grande complexité. Il n'est pas du tout clair à qui revient l'argent sur le compte bancaire d'un autocrate corrompu. Et même si cette question pouvait être sans doute résolue, de nombreux obstacles juridiques entraveraient encore une restitution réussie.

Max Mader, co-gérant d'Action Place Financière Suisse a relaté sa propre expérience sur les défis de la restitution des avoirs acquis illégalement. Son organisation est intervenue dans plusieurs cas pour le rapatriement de l'argent de potentats. Par l'exemple de Joseph Désiré Mobutu, le dirigeant de longue date de l'ex-Zaïre, Mader a montré que des obstacles dans le pays d'origine entravaient souvent la restitution. Dans le cas de Mobutu, par exemple, le fils de l'ancien dictateur se trouve aujourd'hui en République Démocratique du Congo (RDC). La situation politique doit toujours être prise en compte dans la question du retour, a déclaré Mader.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Actuellement le sujet de l'argent de potentats est surtout en rapport avec les biens de l'ex-dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier. En septembre 2010, le Parlement a adopté la loi fédérale sur la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées (LRAI). Elle avait été élaborée très vite par le Conseil fédéral afin de pouvoir l'appliquer au cas de Duvalier, ce pour quoi elle est communément appelée « Lex Duvalier » . **Valentin Zellweger**, directeur de la Direction du droit international au ministère des Affaires étrangères, a taxé la « Lex Duvalier » entrée en vigueur en février 2011 d'« unique au monde ». En général, la Suisse est exemplaire dans le recouvrement d'avoirs acquis illicitement. La Confédération a déjà restitué deux milliards de francs d'autres Etats, se trouvant ainsi largement en tête dans le classement mondial. Daniel Thelesklaf a exprimé l'espoir que, avec l'introduction de la LARI moins de fonds seront investi en Suisse. Si les fonds peuvent être retournés plus facilement, cela va aussi influencer le comportement des banques. Elles seraient alors incitées à ne plus accepter ces fonds.

Corruption égale Korruption égale Corrupcion égale Corruzione égale 贪污 égale коррупция ? Berne, 9 décembre

Un panel a conclu la série de conférences sur la sensibilisation interculturelle à la corruption à Berne à l'occasion de la Journée Internationale Anti-Corruption le 9 décembre qui a été animée encore une fois par **Dan Wiener**.

Georg Cremer, secrétaire général de l'Association allemande Caritas, s'est référé à ses thèses sur des expériences en Indonésie. Pour Cremer, la corruption est un problème qui ne peut s'expliquer avant tout d'un point de vue culturel. La corruption est l'abus de pouvoir et en tant que tel un phénomène mondial. La différence culturelle intervient dans la tolérance des limites : qu'entend-on exactement sous le terme de corruption ? Un exemple sont les ca-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

deaux qui ne sont pas du tout perçus comme un acte de corruption en Asie de l'Est alors qu'ils le sont en Europe. Ils sont plutôt une condition culturellement attendue pour une relation d'affaires harmonieuse.

Christoph Stückelberger, Directeur de Globethics.net et Président fondateur de TI Suisse, a lui aussi rejoint l'argument de Cremer que la corruption est mal vue dans toutes les cultures, même si l'attitude à l'égard des cadeaux peut diverger. En tant que théologien, il a également souligné qu'aucune religion du monde ne justifie la corruption. La corruption est perçue comme un problème à travers les cultures.

Mark E. Schulz, Chef de la conformité de Global Life et Responsable de la Criminalité financière du Groupe Zurich Assurances, a enrichi la scène avec des expériences pratiques de l'économie. Le Groupe Zurich Assurances se compose de 60 000 employés, dont 200 travaillent pour le domaine de la conformité. Bien que Zurich ait établi une stratégie de tolérance zéro, cela requiert de chaque pays et de chaque branche des normes propres dans l'environnement entrepreneurial.

Les trois événements ont expliqué à chaque fois au public intéressé un sujet lié à la corruption. Les contributions et les discussions ont démontré en particulier les effets négatifs de la corruption et leurs structures complexes. La sensibilisation du public à ces conséquences est une condition essentielle au fait que TI Suisse puisse fournir un travail fructueux à l'avenir.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TI Suisse interne

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les membres

En 2010, le nombre de nos membres a augmenté légèrement pour atteindre un total de 181 (contre 176 l'année précédente). Le nombre de nos membres en fin d'année était de 140 membres individuels et 41 membres corporatifs. Le cercle des membres est et restera un élément important de notre organisation, qui aide sensiblement TI Suisse à effectuer son mandat. La présence accrue de TI Suisse dans les médias a contribué à ce que plus de personnes intéressées souscrivent à notre newsletter. En 2010, plus de 113 personnes se sont inscrites à notre newsletter, de sorte qu'elle est envoyée régulièrement à plus de 430 abonnés.

Les membres collectifs
ABB Suisse SA, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, B. Braun Medical AG, BDO, BHP Brugger und Partner AG, Pain pour le Prochain, bSQUARE, Caritas Suisse, Centre Info SA, Coop, Cotecna Inspection SA, Spezialmaschinen AG, Écofact AG, Contrôle fédéral des finances, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romande, la Fondation Ethos, Geberit International, Hochbaudepartement der Stadt Zürich, iComply AG, Hyposwiss Privatbank AG, Industrie- und Finanzkontor, Kommunikation Ost West, Nodon Consulting AG, Noser Management AG, PEQ GmbH, Pricewater¬houseCoopers, Rieter Management AG, Schweizerische Bundesbahnen SBB, Schweizerischer Baumeisterverband SBV, SEC 1.01 AG, SGS SA, Sifem AG, Sika AG, Swisscom AG, Trüb AG, TvT Compliance AG, Wall Street Consulting SA, World Vision Schweiz, Zenhäusern Treuhand AG.

Les donateurs
dont les dons dépassent CHF 5 000 sont la Fondation Avina et Procter & Gamble. Un règlement judiciaire nous a valu un paiement compensatoire de EUR 24 000 selon l'article 53 du Code Pénal par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats sous la forme d'un don.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Le comité

Lors de l'Assemblée générale à Berne, Anton N. Fritschi s'est retiré en tant que président au bout de quatre ans. De même, Roland Rasi, membre du comité, s'est également retiré au bout de 7 ans. Les candidats à la réélection étaient Nadia Balgobin, Alexander Hartmann, Zora Ledergerber, François Mercier, Bertrand Perrin et Daniel Thelesklaf. Tous ont été réélus dans leur fonction par l'Assemblée générale. Jean-Pierre Méan a été élu président et Yvan Maillard Ardenti trésorier.

Le comité est désormais composé comme suit :

Jean-Pierre Méan, Président, Genève
François Mercier, Vice-Président, Cham
Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Alexander Hartmann, Bâle
Helmut Hersberger, Bâle
Bernhard Koechlin, Genève
Zora Ledergerber, Zürich
Yvan Maillard Ardenti, Marly
Bertrand Perrin, Yverdon-les-Bains
Daniel Thelesklaf, Bâle

Anton N. Fritschi s'est retiré dans sa fonction de Président au bout de quatre ans. D'autres engagements l'ont conduit à ne plus postuler à l'Assemblée Générale cette année. Son élection il y a quatre ans avait été la conséquence logique d'une représentation de la présidence alternant à partir de champs d'intérêts différents : au président fondateur Christoph Stückelberger en tant que représentants des ONG avait succédé M. Philippe Lévy de l'administration fédérale. Avec M. Anton N. Fritschi, c'était la première fois qu'un membre du secteur privé préside TI Suisse. Dans l'exercice de ses

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

fonctions, M. Fritschi a pu s'appuyer sur sa grande expérience professionnelle très diversifiée. M. Fritschi a été activement impliqué dans divers projets de TI Suisse et a fourni un précieux travail de sensibilisation et d'influence pour lutter contre la corruption. Nous le remercions pour son dévouement et son engagement et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir !

Le nouveau président est **Jean-Pierre Méan**. Depuis 2005, Il a été chargé au sein du comité de TI Suisse de la fonction de trésorier et a également été vice-président depuis 2008. Jean-Pierre Méan est un expert reconnu dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption. Il a été, entre autres, l'avocat-conseil et le Directeur de la conformité du Groupe SGS. Auparavant, il était le Directeur de la conformité de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD). Il possède une licence d'avocat au Canada et en Suisse. Jean-Pierre Méan est titulaire d'un doctorat de l'Université de Bâle et a obtenu le diplôme LLM à la Harvard Law School.

Yvan Maillard Ardenti était Senior Analyste au Centre Info SA, Fribourg - un cabinet de conseil pour les placements d'argent socialement responsables. Là, il a analysé dans l'exécution de son activité la performance de plusieurs centaines d'entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et économiques. Depuis 2010, Yvan Maillard est responsable de programme dans le domaine de la finance internationale et de la corruption au sein de l'équipe de la politique de développement de Pain pour le Prochain, les services de développement des Eglises protestantes en Suisse.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de Transparency International Suisse, s'est tenue le 19 avril 2010 dans le bâtiment de notre siège à Berne. Le rapport annuel et le bilan annuel pour 2009 ont été approuvés par l'assemblée générale et décharge a été accordée à tous les membres du comité.

Avant l'apéritif, M. Kunz, porte-parole et expert reconnu en matière de crimes financiers et économiques ainsi que pour la conformité dans le secteur financier a donné une conférence passionnante sur le thème des devoirs de diligence pour les entreprises : « La recherche d'une aiguille dans une botte de foin : les devoirs de diligence pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption ».

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Secrétariat et examen

Le secrétariat est toujours sous la direction d'Anne Schwoebel à raison de 60 pour cent. La responsable de l'administration est Daniela Christen avec un poste à 70 pour cent.

En 2010 aussi, le bureau a été soutenu par les services de stagiaires et pour la première fois par le service civil. Avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme, ils ont accepté de nombreux projets. Mentionnons ici les plus importants : Christian Schori s'est consacré au thème des marchés publics et a accompli un lobbying intensif au niveau cantonal. En matière de soins de santé, Christian Schori a déposé au nom de TI Suisse et sous la participation d'experts en 2010 un avis sur la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques. Dans le secteur du sport, Nicole Graf a collaboré sur la création d'un guide pour les associations sportives et a fait avancer une grande partie du guide pour les entreprises sur le thème des donneurs d'alerte. Lukas Leuzinger, notre premier prestataire de service civil, a participé à de nombreuses publications : il a remanié le guide pour les ONG et a créé la checklist pour l'auto-évaluation. Par ailleurs, il a rédigé une partie de notre brochure sur la corruption et la lutte contre la corruption en Suisse qui paraîtra en 2011. Pour le financement politique, il a écrit deux documents (prise de position et une comparaison de la situation suisse avec d'autres pays) et a examiné également la question du lobbying. Au cours de son stage, Valerie Thompson a entrepris une analyse de notre campagne de sensibilisation. Des entretiens avec la presse et les parties prenantes et l'évaluation des statistiques de notre site Web ont permis d'évaluer lesquels des domaines de notre relation publique présentent un potentiel d'amélioration. Philippa Mund, notre stagiaire d'Allemagne, a commencé à organiser un concours de court métrage en 2011. Pour le projet du Système national d'intégrité, elle

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

était responsable de l'élaboration du profil du pays : politique, société, économie, culture.

Les stagiaires se sont chargés également de mettre à jour la revue de presse, de la compilation et de l'envoi de notre bulletin d'information, et ont participé à nos événements. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement !

Le cabinet d'audit Hüsser Gmür AG en 5405 Baden-Dättwil a fait office de réviseur aux comptes.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les comptes annuels

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Les comptes annuels

Le bilan annuel 2010 s'est terminé sur un bénéfice de CHF 14 262 (contre CHF 15 828 pour l'année précédente).

La situation financière est considérée comme satisfaisante. Les recettes prévues pour 2011 sont suffisantes pour couvrir les charges.

Le résultat du gain financier de la Fondation pour la lutte contre la corruption s'élève à CHF 28 824 en 2010. Aucune rémunération n'a été versée à TI Suisse en 2010, le reliquat de la dette de TI Suisse vis-à-vis de la Fondation de plus de CHF 2'724 pour 2009 a été réglé. La Fondation a mis en réserve un montant de CHF 20 416 pour des attributions futures à TI Suisse.

Le but de la fondation pour la lutte contre la corruption est de constituer un actif pour soutenir les activités de TI Suisse avec les recettes qui en résultent.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Bilan au 31 décembre

	2010 CHF	2009 CHF
Actifs		
Liquidités	68'059	35'167
Créances	7'695	1'640
Autres Créances	17	17
Comptes actifs de régularisation	5'138	1'300
Total actifs circulants	*80'910*	*38'124*
Immobilisations corporelles	1	1
Total actifs immobilisés	*1*	*1*
Total Actifs	**80'911**	**38'125**
Passifs		
Dettes à court terme	12	2'724
Provisions projet SNI	29'500	0
Comptes passifs de régularisation	5'764	4'029
Fonds étrangers à court terme	*35'276*	*6'753*
Biens au 1er janvier	31'373	15'545
Résultat net de l'exercice	14'262	15'828
Total Fonds propres	*45'634*	*31'373*
Total Passifs	**80'911**	**38'125**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Compte de pertes et profits

au 31 décembre	2010 CHF	2009 CHF
Produits		
Cotisations	76'750	78'300
Contributions Fédérales	85'000	86'000
Dons	64'824	96'822
Autres revenus	36'940	13'768
Baisse de revenus	-2'350	-4'285
Total Produits	**261'164**	**270'605**
Charges		
Charges de Projet	21'299	19'664
Charges de Personnel	173'429	150'874
Charges locaux	13'596	12'986
Assurances	629	629
Charges d'Administration	22'600	22'194
Charges publicitaires	15'255	17'003
Total Charges	**246'808**	**223'350**
Bénéfice avant amortissements et produits/charges financiers	*14'356*	*47'255*
Produits financiers	86	79
Charges financières	-180	-250
Amortissements	0	-31'257
Résultat net de l'exercice	**14'262**	**15'828**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch